

Procès-verbal – 6 décembre 2021

Lieu	Centre culturel du Baladin
Durée	de 21h00 à 21h30
Présidée par	M. Sylvain Dumoulin, président
Présents	- 10 membres du Conseil communal - la secrétaire communale - quelques 48 bourgeoises et bourgeois
Excusée	Mme Aline Héritier, conseillère communale, en vacances à l'étranger

L'assemblée bourgeoisiale se déroule dans le prolongement de l'assemblée primaire,

[Table des matières](#)

Assemblée bourgeoisiale	2
1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale	2
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 14 juin 2021	2
3. Présentation du budget 2022 de la Bourgeoisie	2
3.1. Compte de résultats selon les natures	2
3.2. Plan financier	3
3.3. Compte des investissements	4
3.4. Plan financier	5
3.5. Approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie	5
4. Divers	6
4.1. Question d'un bourgeois	6

L'assemblée bourgeoisiale

1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l'assemblée bourgeoisiale de ce soir, soit :

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2022 de la Bourgeoisie
3. Approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie
4. Divers

Décision :

Le mode de convocation n'a appelé aucun commentaire, M. le Président déclare l'assemblée bourgeoisiale habilitée à prendre les décisions découlant de l'ordre du jour soumis et accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 14 juin 2021

Les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont plus lus par la secrétaire communale, en référence à la décision prise le 28 novembre 2011. Ils sont désormais intégralement publiés sur le site internet de la Commune.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 14 juin dernier est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune avec les remerciements à son auteure, la secrétaire communale.

3. Présentation du budget 2022 de la Bourgeoisie

M. le Président passe la parole à M. Vincent Reynard, vice-président, pour la présentation des comptes de la Bourgeoisie.

M. Vincent Reynard, vice-président, apporte les explications utiles et nécessaires.

Les récapitulations des comptes bourgeoisiaux s'établissent comme suit :

3.1. Compte de résultats selon les natures

Le compte de résultat du budget 2022 de la Bourgeoisie présente

<i>des charges pour un total de :</i>	<i>CHF</i>	<i>106'320.00</i>
<i>des revenus pour un total de :</i>	<i>CHF</i>	<i>110'250.00</i>
<i>avec un excédent de revenus</i>	<i>CHF</i>	<i>3'930.00</i>

Compte de résultats selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	5'037.45		7'250.00		5'880.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'760.75		32'950.00		43'030.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	75'860.80		86'000.00		57'360.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	40.21		-		50.00	
36 Charges de transferts	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		1'042.30		1'000.00		1'000.00
42 Taxes		100.00		2'000.00		2'000.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		69'743.01		101'650.00		107'250.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	123'699.21	70'885.31	126'200.00	104'650.00	106'320.00	110'250.00
Excédent de charges		52'813.90		21'550.00		-
Excédent de revenus		-		-	3'930.00	

Le compte de fonctionnement de la Bourgeoisie laisse apparaître un excédent de revenus d'env. 4/m

Les charges de personnel sont constituées pour l'essentiel par les jetons de la commission bourgeoisiale.

La position 31 comprend les coûts prévus pour l'organisation de la journée des bourgeois.

La politique d'amortissement correspond aux nouvelles normes prévues par le MCH2.

A relever dans la position 43 un montant de CHF 10/m correspond à la prise en compte du DDP à recevoir par la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain Centre et ce en regard de l'avancement prévu de la construction des bâtiments.

3.2. Plan financier

Plan financier				
Résultat	Compte		Budget	
	2020		2021	2022
Prévisions compte de résultats				
Total des charges financières	47'798		40'200	48'910
Total des revenus financiers	70'885		104'650	110'250
Marge d'autofinancement	23'087		64'450	61'340
Amortissements planifiés	75'861		86'000	57'360
Attributions aux fonds et financements spéciaux	40		-	50
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	40		-	50
Excédent revenus (+) charges (-)	-52'814		-21'550	3'930

La marge d'autofinancement prévue est de CHF 61/m étant supérieure aux amortissements Il en ressort un excédent de revenus d'env. CHF 4/m

3.3. Compte des investissements

Compte des investissements selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	12'860.80		25'000.00		210'000.00	
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		210'000.00
Total des dépenses et des recettes	12'860.80	-	25'000.00	-	210'000.00	210'000.00
Excédent de dépenses		12'860.80		25'000.00		-
Excédent de recettes	-		-		-	

La rénovation des bâtiments de l'alpage de Tsanfleuron (assainissement de la fromagerie, création d'un local de vente et transformation d'une partie de l'étable existante en chalet d'alpage) pourra être réalisée en 2022 grâce au soutien du Parrainage Coop de CHF 90'000.-- et aux subventions à recevoir (fédérales, cantonales et communales) qui permettront de couvrir l'intégralité du montant des transformations envisagées.

M. David Luyet, conseiller communal en charge de la Bourgeoisie, apporte les informations nécessaires au projet de rénovation des bâtiments de l'alpage de Tsanfleuron.

Les conditions d'exploitation de cet alpage ne répondaient plus aux exigences sanitaires et de protection des eaux. Il a été constaté la nécessité, sous peine d'amende voire d'interdiction d'utiliser, d'assainir la gestion des effluents du chalet d'alpage (eaux de nettoyage de la fromagerie, petit-lait, eaux usées) et des places de traite (lisier, eaux de lavage, de nettoyage et de rinçage) et des infrastructures.

Des travaux ont déjà été réalisés pour la mise aux normes des places de traite et fosses à purin.

La COOP participe depuis 2001 à l'opération "petit pain du 1er Août". L'argent ainsi récolté sert à financer des projets en région de montagne.

Pour rappel les coûts des travaux de restauration du Château de la Soie sont directement activés et la poursuite de ceux-ci durant l'année 2022 passera obligatoirement par la recherche de nouveaux fonds (subventions diverses et dons) afin qu'ils soient totalement autofinancés.

3.4. Plan financier

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	47'798	40'200	48'910	50'000	51'000	51'500
Total des revenus financiers	70'885	104'650	110'250	113'000	123'000	133'000
Marge d'autofinancement	23'087	64'450	61'340	63'000	72'000	81'500
Amortissements planifiés	75'861	86'000	57'360	51'640	46'490	41'870
Attributions aux fonds et financements spéciaux	40	-	50	50	50	50
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	40	-	50	50	50	50
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-52'814	-21'550	3'930	11'310	25'460	39'580
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	12'861	25'000	210'000	-	-	-
Total des recettes	-	-	210'000	-	-	-
Investissements nets	12'861	25'000	0	0	0	0
Financement des investissements						
Report des investissements nets	12'861	25'000	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	23'087	64'450	61'340	63'000	72'000	81'500
Excédent (+) découvert (-) de financement	10'226	39'450	61'340	63'000	72'000	81'500
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-52'814	-21'550	3'930	11'310	25'460	39'580
Excédent /Découvert du bilan	-	58'730	80'280	76'350	65'040	39'580
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	-10'226	-39'450	-61'340	-63'000	-72'000	-81'500
Capitaux de tiers	790'407	750'957	689'617	-81'500	0	0

Une étude a été confiée à un bureau spécialisé afin d'établir un état des lieux sur la situation comptable et patrimoniale de la Bourgeoisie.

Ce rapport pourra servir de base pour proposer des solutions afin d'appréhender l'avenir et la manière dont la Bourgeoisie pourra être gérée.

Dans l'intervalle le plan financier ne tient compte que des charges et revenus récurrents du compte de résultat et aucun investissement n'a été planifié pour les années futures.

3.5. Approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie

La parole n'ayant pas été demandée, M. le Président propose de passer au vote pour l'approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie.

Décision :

Le budget 2022 de la Bourgeoisie est accepté à l'unanimité par l'assemblée bourgeoisiale. M. le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

4. Divers

4.1. Question d'une bourgeoise

Une question qui ne concerne pas la bourgeoisie, la citoyenne s'interrogeant sur le sort de ses vignes qui ne sont plus travaillées

Comme déjà informé préalablement, le Conseil communal a à cœur de prendre les mesures les plus adéquates possibles pour faire face à l'abandon de vignes qui ne sont plus travaillées. A ce jour, le Conseil communal ne peut pas donner de solution à cette problématique. Selon un relevé effectué, environ 120 parcelles ne sont pas travaillées ce qui représente environ 4 à 5ha de vignes. A terme, cet abandon est un enjeu important pour notre Commune. Le Conseil communal en nommant un groupe de travail s'est donné les moyens pour réfléchir à la meilleure alternative possible.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie toutes et tous de leur présence et leur souhaite un bon retour à la maison.

L'assemblée est levée à 21h32.

En raison des mesures Covid-19, ces assemblées ne sont malheureusement pas suivies du verre de l'amitié servi par notre huissier communal. Les participants sont invités à quitter le théâtre.

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

Secrétariat général

La Secrétaire

M. N. Reynard